

RAP.
PORTS
SYNDI.
CAUX
2020.
2021

DOCUMENT SOUMIS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 19 MAI 2021

SP**E****CA**
syndicat du
personnel
enseignant
du Collège Ahuntsic

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF.....	4
ÉTATS FINANCIERS 2018-2019.....	8
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL.....	11
COMMISSION DES ÉTUDES.....	15
COMITÉ PRP-RÉUSSITE	21
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	22
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	23
COMITÉ DE DÉLÉGUÉ.E.S.....	25
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	27
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	29
COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX.....	30
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	32
COMITÉ PERMANENT VISANT LA PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION, DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE ET DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL.....	33
COMITÉ DE RECOURS.....	35
ANNEXES	
ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ.....	36
ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	37

Conseil exécutif

Laurence Daigneault Desrosiers (présidente)

Département de français et lettres

Alain Long (vice-président aux relations du travail)

Département de biologie et biotechnologies

Elsa Myotte (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département de graphisme

Christian Goyette (secrétaire et responsable des communications)

Département de sciences sociales (sociologie)

Guillaume Poliquin (trésorier)

Département de mathématiques

Carine Blais (conseillère) – Automne 2020

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Philippe de Grosbois (conseiller) – Automne 2020

Département de sciences sociales (sociologie)

Thomas Dussert (conseiller)

Département de philosophie

Isabelle Héroux (conseillère)

Département de biologie et biotechnologies

Francis Soucy (conseiller) – Hiver 2021

Département d'éducation physique

Bibiane Charland (conseillère) – Hiver 2021

Département de médecine nucléaire

« Surmonter, collectivement et individuellement, cette épreuve à nulle autre pareille dans l'histoire de notre milieu de travail et de notre vie syndicale », voilà sur quoi se termine notre dernier rapport annuel, déposé avec plusieurs mois de retard en raison de la crise qui nous frappe alors de plein fouet. La pandémie, qui crée toute une commotion dans notre vie syndicale comme dans notre milieu de travail, se poursuit tel un interminable marathon lors de l'année scolaire 2020-2021. Bien des épreuves ont été surmontées et, au moment d'écrire ces lignes, le SPECA se montre particulièrement vivant.

L'ENSEIGNEMENT AU TEMPS DE LA COVID, EN PRÉSENCE ET À DISTANCE

Dès les premières semaines suivant la rentrée, la pression est grande et un sentiment d'épuisement généralisé se fait déjà sentir. Tout est à réinventer, et la prévisibilité nous manque pour reprendre notre souffle. En effet, le gouvernement Legault s'intéresse peu aux cégeps, et même notre Ministère se montre sourd à nos demandes, laissant les profs affronter les changements sans ajout de ressources, sans plan de match, et avec des changements de cap aussi fréquents qu'imprévisibles, notamment au sujet de la présence sur les campus, des normes sanitaires en vigueur et de l'Épreuve uniforme de français.

Une mobilisation nationale acharnée mène finalement à un ajout de ressources, si tardif qu'il est pratiquement impossible de l'injecter pour l'hiver 2021. Localement, les représentant.e.s du SPECA négocient fort pour rendre l'enseignement en présence sécuritaire ; pour améliorer la prévention et la prise en charge du *zombombing*, ce fléau qui déferle sur les cours à distance ; pour obtenir des balises sur l'ouverture des caméras et l'identification des étudiant.e.s ; pour obtenir un meilleur soutien technique ; pour permettre la tenue d'évaluations en présence ; etc.

RÉSILIENCE SYNDICALE

Alors que les liens sociaux se font ténus en raison des restrictions sanitaires, la vie syndicale se voit amputée d'une large part de ses lieux, de ses habitudes, de ses moyens. Le défi est de taille. Comment tisser des liens de solidarité sans pouvoir se rencontrer ? Comment rester en contact et mener une vie démocratique saine ?

Bien que l'accalmie pandémique nous permette de tenter un petit 5 à 7 extérieur pour la rentrée, globalement les activités sociales et syndicales en présence sont suspendues, même notre local demeurant fermé. Pour maintenir un contact avec les profs en présence au Collège, la SPECA-mobile reprend du service ponctuellement à plusieurs moments de l'année. Pour créer un contact avec ceux et celles qui sont entièrement à distance, le SPECA organise des rencontres virtuelles informelles, appelées « Machines à café », certaines spécifiquement pour les enseignant.e.s non permanent.e.s. Le désormais traditionnel 5 à 7 hivernal leur étant destiné est organisé de façon virtuelle, précédé d'une version abrégée de la formation d'*Introduction à la vie syndicale*. En plus de la reprise de la formation-éclair, l'exécutif offre la formation longue sur les procédures d'assemblée. Un dîner de réflexion sur les éventuelles modifications à nos assurances collectives est organisé. Le SPECA-*Hebdo* connaît une année plutôt faste dans les circonstances, avec cinq numéros déjà publiés au moment d'écrire ces lignes. Les Brèves syndicales aussi se multiplient, parfois sous la forme de capsules vidéo, question d'y ajouter un peu de chaleur humaine.

La vie démocratique reprend petit à petit son cours : le SPECA formalise ses pratiques en matière d'assemblées générales virtuelles, tient des élections et reprend un rythme habituel de consultation des membres, autant en assemblée générale qu'auprès des délégué.e.s et des responsables à la coordination départementale. L'exécutif resserre aussi ses liens avec l'AGÉCA sur différents sujets et avec les deux autres syndicats du Collège, qui rencontrent eux aussi leur lot d'épreuves liées à la pandémie tout comme aux négociations en cours. À l'externe, les représentant.e.s du SPECA apprivoisent aussi les instances à distance, nombreuses en cette année de crise et de négociation.

PROGRAMMES EN DANGER

Trois programmes sont en danger, générant des inquiétudes bien légitimes parmi nos membres.

En raison de difficultés de recrutement, la Direction annonce la suspension des admissions en Techniques de l'impression pour 2021-2022. C'est un choc pour les enseignants de ce département, dont le programme, qui fait partie dès son origine de l'histoire du Collège Ahuntsic, est unique au Québec. Le SPECA devra se porter à sa défense au niveau national afin que soit assurée l'existence même de cette formation collégiale.

Par ailleurs, le Ministère prévoit l'abolition de trois programmes de techniques administratives, dont deux donnés au Collège, au profit d'un projet de DEC unique contre lequel le SPECA tout comme la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) sont bien décidés à lutter.

DIVERS DOSSIERS

Alors que les médias négligent de couvrir les cris d'alarme des cégeps, qui sont dans l'angle mort du gouvernement, ils se déchaînent face à des incidents en lien avec la liberté académique. Et pendant qu'on assiste à une prise de conscience historique du racisme systémique, le climat dérape au sujet du mot en « n » dans certains milieux d'enseignement, où des enseignant.e.s sont abandonné.e.s par leur institution et vilipendé.e.s sur les réseaux sociaux. Le débat se polarise dans la sphère publique, et des questionnements et inquiétudes se répandent chez les membres du SPECA, même si beaucoup saluent les réflexions critiques que ces prises de parole soulèvent, générant des tensions au sein même de notre syndicat. L'exécutif, en plus de communiquer les protections et balises qui existent sur notre milieu de travail, multiplie les rencontres avec la Direction et d'autres acteurs du Collège pour prévenir au mieux la détérioration du climat et, muni d'un mandat d'assemblée, réclame une prise de position

claire de la Direction sur la liberté académique, tout en commençant une veille sur les discriminations systémiques, un sujet qui est loin d'être clos.

Le Collège, qui prévoit une rentrée en présence pour 2021-2022, nous annonce dans la foulée un problème de capacité d'accueil. Comble de l'ironie, une des solutions envisagées est l'enseignement à distance, ravivant ainsi les craintes et le mécontentement que l'enseignement en temps de pandémie serve de précédent dans le réseau. Localement, nous martelons l'importance de baliser cette modalité d'enseignement qui ne convient ni à toutes les compétences ni à toutes les populations étudiantes.

Le travail syndical invisible, même s'il se voit affecté par le travail à distance, se poursuit dans les diverses tâches du quotidien : réponses aux questions des membres, accompagnements syndicaux, recherche de solutions concrètes aux divers problèmes de la vie enseignante, etc. Notre entente locale sur la formation continue et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est également retravaillée pour y inclure les fonctions de coordinations pour les cohortes de RAC.

UNE NÉGOCIATION QUI S'ÉTIRE

Le gouvernement ayant refusé au début de la pandémie de suspendre la négociation, celle-ci se déroule dans des conditions particulièrement difficiles pour les syndicats. D'un côté, le gouvernement Legault gère par décret et bénéficie d'une couverture médiatique de rêve, alors même qu'il annonce à plusieurs reprises des blitz de négo sans amélioration sérieuse des offres ni réelle ouverture. De l'autre, l'ensemble des syndiqué.e.s et des syndicats sont aux prises avec la gestion quotidienne d'une crise, et l'épuisement des troupes se fait sentir – les négociations semblent interminables. Alors que les urgences se multiplient sur le terrain, le SPECA doit lutter pour que les problèmes qui préexistaient à la crise et qui perdureront au-delà ne soient pas négligés et que la négociation ne soit pas reléguée au second plan, alors que ses membres peuvent se reconnaître plus que jamais dans les demandes sectorielles et centrales.

L'épuisement se transforme petit à petit en colère et en combativité, et on voit se multiplier les actions de mobilisation locale, régionale ou nationale, parfois intersyndicale malgré l'absence de front commun : envois massifs de lettres, manifestations et rassemblements, campagnes publicitaires et campagnes Web, capsules d'information et de mobilisation, jeudis t-shirt, adoption d'outils de visibilité virtuelle, tintamarres, actions d'éclat, affichages massifs, etc. La participation des membres du SPECA dans les événements extérieurs collectifs est particulièrement à la hauteur de notre réputation militante. Si l'automne laissait notre comité de négociation sectorielle plutôt optimiste, l'hiver voit la négo stagner et même reculer, nous forçant à mettre les bouchées doubles pour augmenter notre rapport de force. À l'instar de tous les syndicats du Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP), le SPECA adopte cet hiver un mandat d'intensification des moyens de pression et de planification de la grève puis, en avril, un mandat de grève, dont les premières journées, pour tou.te.s les enseignant.e.s des cégeps de la FNEEQ, sont annoncées pour la mi-mai. Au moment de publier ce bilan, nous sommes toujours en attente d'un règlement à la hauteur des besoins dans les cégeps tout comme dans l'ensemble des services publics et parapublics.

PISTES POUR 2021-2022

- Finir en beauté cette négociation, ce qui nous conduira aussi à renégocier notre entente locale sur la répartition des ressources (et qui sait, peut-être d'autres ententes aussi) ;
- Affronter un « retour à la normale » qui ne se fera sans doute ni sans heurts ni sans son lot d'imprévus ;
- Lutter, autant localement que nationalement, contre les précédents qu'a pu générer l'enseignement en temps de crise, tout en se donnant le temps, collectivement, de tirer des leçons de l'expérimentation forcée de l'EAD et des conséquences du travail à distance sur nos vies départementales ;

- S'assurer que soient respectées les balises qui seront convenues pour l'enseignement à distance ;
- Exercer une veille concernant les solutions élaborées par la Direction pour résoudre les enjeux de capacité d'accueil ;
- Dresser le bilan des nombreuses expérimentations syndicales ayant été faites pendant la pandémie ;
- Exercer une veille active sur le racisme et les autres discriminations systémiques, notamment par les travaux d'un comité syndical sur la question ;
- Renouer avec des luttes mises en veilleuse pendant la pandémie, comme celle liée aux changements climatiques ;
- Ranimer la vie syndicale après la crise et retisser des liens, intégrer tous ceux et celles qui ont rejoint les rangs du SPECA et célébrer dignement les retraité.e.s qui les quittent.

États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2019-2020	Budget 2019-2020 adopté le 15 mai 2019	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	731 797,18 \$	707 000,00 \$	24 797,18 \$
	moins : cotisations spéciales - fonds de réserve	(22 175,67)	(21 400,00)	(775,67)
R-2	Nouveaux membres	-	20,00	(20,00)
R-3	Intérêts gagnés	3 087,82	4 250,00	(1 162,18)
R-5	Cotisations enseignants retraités	380,00	500,00	(120,00)
	TOTAL DES REVENUS	713 089,33	690 370,00	22 719,33
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	73 317,52	69 500,00	3 817,52
B-2	Téléphone, timbres	2 590,39	1 900,00	690,39
B-3	Papeterie, articles de bureau	645,41	1 150,00	(504,59)
B-4	Journaux, revues, etc.	892,86	1 000,00	(107,14)
B-5	Publications extérieures	-	-	-
B-6	Entretien de l'équipement	-	-	-
B-7	Imprimerie	592,63	1 200,00	(607,37)
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 051,40	4 150,00	(98,60)
B-10	Achat d'équipements	467,31	600,00	(132,69)
B-11	Divers	110,00	700,00	(590,00)
		82 667,52	80 200,00	2 467,52
Comités locaux				
C-1	Exécutif	-	300,00	(300,00)
C-2	École et société	-	500,00	(500,00)
C-4	Mob et négociation locale	217,73	300,00	(82,27)
C-5	CLIS	-	300,00	(300,00)
C-7	Autres comités (délégués, RCD, CRT,...)	-	300,00	(300,00)
C-8	Comité des enseignants de la CÉ	114,90	350,00	(235,10)
		332,63	2 050,00	(1 717,37)
Négociation				
N-1	Négociation	-	1 000,00	(1 000,00)
N-2	Dépenses de grève	-	250,00	(250,00)
N-3	Utilisation du fonds de réserve	-	-	-
		- \$	1 250,00 \$	(1 250,00) \$

États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2019-2020	Budget 2019-2020 adopté le 15 mai 2019	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	305 012,58 \$	290 000,00 \$	15 012,58 \$
P-2	Cotisations CCMM	25 395,91	24 200,00	1 195,91
P-3	Cotisations FNEEQ	221 756,64	214 200,00	7 556,64
P-4	Congrès, colloques CSN	-	1 000,00	(1 000,00)
P-5	Opérations CSN	-	250,00	(250,00)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	442,70	3 500,00	(3 057,30)
P-7	Opérations FNEEQ	2 630,76	4 250,00	(1 619,24)
P-8	Appuis aux luttes	8 150,00	10 000,00	(1 850,00)
P-9	Libérations ad hoc	-	1 000,00	(1 000,00)
		563 388,59	548 400,00	14 988,59
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	636,84	2 150,00	(1 513,16)
S-2	Assemblées syndicales	-	500,00	(500,00)
S-3	Événements sociaux	1 670,61	14 000,00	(12 329,39)
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	11 371,84	16 200,00	(4 828,16)
S-5	Fête des enfants	2 723,88	3 250,00	(526,12)
S-6	Fête des rentrées et Noël	9 330,28	8 500,00	830,28
S-7	Party intersyndical	-	3 000,00	(3 000,00)
S-8	Aménagement du local syndical	-	400,00	(400,00)
S-9	Divers	-	50,00	(50,00)
S-10	Party d'huîtres	5 634,18	5 650,00	(15,82)
S-11	Déjeuners de la rentrée	4 530,98	4 250,00	280,98
S-12	Autres événements sociaux	211,72	500,00	(288,28)
		36 110,33	58 450,00	(22 339,67)
TOTAL DES DÉPENSES		682 499,07	690 350,00	(7 850,93)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		30 590,26 \$	20,00 \$	30 570,26 \$

Bilan financier du SPECA

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE DU 19 MAI 2021

Au 31 août 2020

ACTIFS

Encaisse	248 449,35	\$
Placements	220 000,00	

ACTIF TOTAL 468 449,35

PASSIF ET SURPLUS

Créditeurs (à payer) 191 481,50

Surplus

Surplus au début de l'exercice	246 397,59	
Surplus (déficit) de l'exercice	30 570,26	

Surplus à la fin de l'exercice 276 967,85

TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS 468 449,35 \$

Bilan 2019-2020 du fonds de réserve

Au 1^{er} septembre 2019

Solde reporté 248 387,01 \$

Entrées

Cotisations fonds de réserve 22 175,67

Sorties

Remboursement des journées de grève -

Au 31 août 2020

Solde 270 562,68 \$

Comité des relations du travail

Carine Blais (conseillère à l'automne 2020 et membre du CTT)
Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Jérôme-Melville Giguère
Département de mathématiques

Alain Long (vice-président aux relations du travail et membre du CTT)
Département de biologie et de biotechnologies

Guillaume Poliquin (trésorier et membre du CTT)
Département de mathématiques

Francis Soucy (conseiller)
Département d'éducation physique

Un an de crise sanitaire, c'est, pour la plupart d'entre nous, un an d'enseignement à distance avec tous les problèmes techniques et pédagogiques qui y sont inhérents, et c'est, pour les autres, un an d'enseignement en présence avec toute une panoplie d'entraves et de contraintes liées à la santé-sécurité au travail. Dans les deux cas, cela a mis à mal nos conditions de travail. Dans les deux cas, les enjeux étaient complexes et concernaient plusieurs instances, particulièrement la Commission des études (CÉ) et le Comité de santé et sécurité au travail. Dans un tel contexte où tout était toujours décidé dans l'urgence, le Comité des relations du travail (CRT) a été en soutien constant, mais c'est l'exécutif qui a été appelé à piloter la grande majorité des dossiers et qui, conséquemment, en fait rapport dans son bilan.

En 2020-2021, le CRT se sera réuni dix fois et le Comité technique sur la tâche (CTT), six fois. À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16).

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers et présentera ensuite les habituelles perspectives pour 2021-2022.

COMMENT VONT NOS DIRECTIONS ?

Nous disions en octobre dernier que l'année 2019-2020 avait été particulièrement difficile aux ressources humaines (RH) alors que l'organisation de l'enseignement (SOE) voyait arriver une nouvelle venue et de nouvelles pratiques dont nous ne mesurons pas encore la portée. Résultat ? Nous avons passé l'année dernière à colmater des brèches aux RH et à veiller au grain sur la gestion des ressources par le SOE. Qu'en est-il un an plus tard ? Il faut reconnaître que les choses se sont améliorées. Tout n'est pas parfait et nous devons rester vigilants, mais les responsabilités de chaque service sont mieux définies et le nouveau personnel prend de l'expérience. C'est important car il en va de la qualité du service que le Collège nous offre et auquel nous sommes en droit de nous attendre.

Aux ressources humaines, Jacinthe St-Hilaire a pris la relève d'Isabelle Grelier de belle façon. Ce n'est pas une habitude syndicale d'envoyer des fleurs au patron, mais nous pensons que, dans ce cas-ci, il convient de le souligner. Cela dit, l'équipe aux RH reste fragile et avec une nouvelle adjointe qui arrive, une technicienne qui part en congé de maternité et le DRH qui est absent pour une durée indéterminée, nous nous inquiétons pour l'avenir.

À l'organisation de l'enseignement, les rapports se sont améliorés avec la responsable, Milena Dimitrova, qui prend de l'expérience et de la confiance dans un poste critique pour nous. La bonne performance de cette année au plan des ressources n'y est pas étrangère, mais nous avons surtout compris, cette année, que la directrice du SOE ne pouvait pas être une interlocutrice politique sur les ressources et la tâche, comme Claude Courchesnes pouvait l'être du temps que ces dossiers relevaient de la Direction des ressources humaines. Nous avons donc établi clairement avec le Directeur des études que ce rôle ne pouvait incomber qu'à lui. Charles Duffy n'a pas la connaissance fine du projet de

répartition qu'en avait Claude Courchesne, mais il est un interlocuteur responsable qui a une compréhension globale de ces enjeux.

DEMANDES DE CONGÉ

Comme chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), congé sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), perfectionnement sans salaire (7-3.00) et congé non prévu à la convention (4-3.14 e)).

Petite particularité, cette année, nous nous sommes assurés de faire appliquer une entente nationale qui permettait aux enseignant.e.s qui devaient demander un congé en raison de la pandémie, d'obtenir que l'ancienneté et l'expérience soient reconnues sur un congé non prévu à la convention collective. Plusieurs personnes, particulièrement des non-permanents, ont pu en bénéficier.

LES RESSOURCES ET LA TÂCHE

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement pour 2020-2021 aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07) ;
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignant.e.s ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2019-2020 (clause 5-1.03 d)) ;
- les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09) ;
- le bilan des ressources 2019-2020 (clause 8-5.11) ;
- le projet de répartition de la session d'hiver 2021 ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08) ;
- l'état d'utilisation des ressources 2020-2021 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10) ;
- le projet de répartition 2021-2022 (clause 8-5.08).

Une année très particulière

À pareille date l'an dernier, nous estimions que les ressources enseignantes présentaient un déficit cumulatif de 10,5 ETC et il avait fallu se battre avec la Direction pour obtenir qu'elle ne mette pas en réserve 15 ETC dans le projet 2020-2021. Rappelons-nous qu'à ce moment, toutes sortes d'hypothèses catastrophiques circulaient, notamment celle à l'effet que plus de 30 % des étudiants ne se présenteraient pas à la rentrée du mois d'août ! Disons que nous étions mûrs pour une grosse surprise.

En effet, nous avons commencé l'année en prévoyant récupérer 3 ETC et terminer l'année 2020-2021 à -7,5 ETC. Au dépôt du bilan 2019-2020, en novembre, nous étions rendus à -4 ETC et commençons à espérer finir 2020-2021 à l'équilibre ou, peut-être, légèrement en surplus. Sauf qu'en mars, dans l'état d'utilisation 2020-2021, nous étions rendus à... +25 ETC !!!

Trois raisons principales expliquent ce retournement de situation stupéfiant et, disons-le, inespéré. La première est que nous avons réussi à faire injecter, en octobre, 4 ETC dans le projet de l'hiver 2021 à même un financement spécial octroyé par le Ministère pour aider les collèges à faire face à la pandémie. Avec le financement additionnel de 9 ETC que le Ministère a dédié aux enseignants en décembre, c'est 13 ETC hors masse qui ont été ajoutés aux ressources de l'année. Malheureusement, ces ressources sont arrivées bien tard puisque c'est à l'automne que nous en avons le plus besoin. Nous en avons donc dépensé très peu et l'automne a été très, très lourd. Plusieurs enseignant.e.s ont notamment dû composer avec un dépassement de 160 étudiants pour lequel il a fallu prendre entente en CRT.

La seconde raison est que les étudiants ont eu la possibilité de demander des incomplets permanents. Au lieu de se désinscrire au 20 septembre à l'automne et au 15 février à l'hiver, ils sont restés

dans les classes et ont été pleinement financés. L'organisation de l'enseignement a estimé à 12 ETC le gain en financement que cela a engendré.

La troisième raison est liée à la façon dont l'organisation de l'enseignement gère les ressources dorénavant. Les prévisions sont plus rigoureuses et, il faut le dire, les consignes sont plus strictes, notamment à l'égard du fait que les départements n'ont plus le droit de dépasser leur allocation à moins de pouvoir démontrer qu'il est impossible de faire autrement. Nous savons que cette nouvelle façon de faire a causé des désagréments, mais dans la mesure où la consigne est appliquée de la même façon pour tous et qu'elle permet de dégager des marges de manœuvre qui font en sorte d'alléger la tâche globale au Collège, nous pouvons difficilement nous y opposer. En effet, une tâche moins lourde rend moins nécessaires les dépassements d'allocation.

SOE : une approche parfois irritante et quelques accrochages...

Après les fleurs, le pot ! Bien que nous devons reconnaître que le changement de garde à l'organisation de l'enseignement a eu des effets positifs sur la répartition des ressources, il faut aussi dire qu'il a amené son lot d'irritants. En octobre, nous parlions d'une nouvelle « vision » et disions qu'il fallait « savoir être ferme » à l'occasion. Cela s'est avéré à plusieurs reprises cette année encore. Sans entrer dans les détails, disons seulement que les coordinations départementales ne sentent pas toujours beaucoup d'empathie lorsqu'elles s'adressent au SOE. Ce service a une tâche immense et complexe à accomplir, mais nous avons un peu trop souvent l'impression que sa logique et ses contraintes internes passent avant tout le reste. Nous avons eu plusieurs accrochages sur la gestion des ressources avec la responsable du SOE pendant qu'elle implantait ses nouvelles façons de faire et comme tout n'est pas réglé (on pense ici, entre autres, aux plafonds dans les cours et aux ouvertures de groupe de dernière minute), il y en aura d'autres. Enfin, à l'horizon se profile un grand chantier de révision de l'horaire-maître avec, à la clé, une pénurie historique de locaux. Sans vouloir annoncer de catastrophe, il est écrit dans le ciel que ça ne se fera pas sans heurts !

LES PROGRAMMES

L'année a été tranquille du côté des révisions de programme et des simulations de grilles. Il faut dire qu'avec la pandémie, les gens avaient bien d'autres choses à faire. Mais ce n'est que partie remise car les prochaines années seront fastes sur ce plan avec les révisions annoncées de Sciences humaines, de Techniques d'intervention en délinquance et des deux programmes de génie électrique l'an prochain, ainsi que de Sciences de la nature l'année suivante, pour ne nommer que ceux-là.

Il faut aussi rappeler que si nous sommes en droit de nous attendre à une augmentation des inscriptions au cours des prochaines années en raison de l'accroissement démographique de la cohorte des jeunes en âge de fréquenter le cégep, certains de nos programmes restent en grande difficulté. Le bilan de l'exécutif fait état de l'extrême précarité du programme Techniques de l'impression dont les admissions en première année ont été suspendues en 2021-2022, mais la situation reste aussi très inquiétante en Infographie en prémédia qui, depuis deux ans, admet moins de 20 étudiants et requiert le support d'une annexe budgétaire spéciale qui n'est pas garantie.

Terminons en signalant que 2021-2022 marquera la troisième et dernière année d'implantation du programme Techniques de l'échographie médicale qui diplômera donc ses premiers finissants en juin 2022. Le CTT a d'ailleurs été mis à contribution, cette année, pour établir, avec la collaboration des autres techniques de la santé, l'allocation de coordination de stages du programme.

PISTES POUR 2021-2022

- S'assurer que le Collège offre le support du CTT aux équipes de programmes dès le début d'un processus d'actualisation ou de révision de grille ;
- Offrir des formations sur différents aspects de la tâche dont une en soutien aux nouveaux responsables de la coordination départementale ;
- Exercer une veille sur les services rendus par les ressources humaines, notamment à l'égard des congés parentaux et des retraites ;

- S'assurer que la révision des façons de faire à l'organisation de l'enseignement ne se traduise pas par davantage de contraintes pour les enseignant.e.s et les départements ;
- S'assurer que le Collège prenne les moyens requis pour supporter les programmes de communications graphiques en difficulté ;
- Exiger de recevoir en CRT tout nouveau projet de formation à distance n'étant pas imposé par l'urgence sanitaire afin de s'assurer d'en minimiser les impacts sur les conditions de travail des enseignants ;
- S'assurer que toute reprise des activités perdues en raison de la grève soit rémunérée sans être imputée à la masse salariale et, le cas échéant, loger les griefs requis ;
- Dans la perspective où une nouvelle convention collective devrait être signée en 2021-2022, renégocier l'entente sur la répartition des ressources enseignantes, et toute autre entente le requérant, en fonction des nouvelles dispositions du contrat de travail.

Commission des études

Nadia Blanchard

Département de sciences sociales (psychologie)

Isabelle Boisclair

Département de techniques auxiliaires de la justice

Sylvain Bouchard

Département de génie électrique

Manon Brière

Département d'archives médicales

Jean-François Dorval

Département d'infographie

Thomas Dussert

Département de philosophie

Louis Fortier

Département de langues (langues modernes)

Édith Gruslin

Département de biologie et biotechnologies

Carly Milorin

Département de radio-oncologie

Elsa Myotte

Département de graphisme

Guillaume Poliquin

Département de mathématiques

Caroline Proulx

Département de français et lettres

À la rédaction du présent bilan, la Commission des études avait tenu 14 séances régulières et une séance extraordinaire en 2020-2021, toutes en mode virtuel, et 2 séances étaient encore prévues au calendrier d'ici la fin de la session. Bien entendu, les travaux de la CÉ cette année ont été marqués par le contexte de crise sanitaire. De nombreuses discussions, surtout à l'automne, ont porté sur les enjeux liés au fait qu'un maximum d'activités d'enseignement se tenaient à distance : accès à l'équipement informatique et aux logiciels, équité et validité des évaluations à distance, ouverture des caméras dans les cours synchrones, *zoombombing*, surcharge informationnelle, etc. Dès la rentrée d'automne, les enseignant.e.s de la CÉ ont insisté sur l'importance de mettre en place les conditions nécessaires à la tenue d'évaluations en présence, autant que faire se peut, pour limiter les risques de plagiat et de tricherie. Il a fallu annuler tardivement celles prévues à la fin de la session d'automne, en raison du confinement volontaire demandé à la population québécoise en vue des rassemblements de Noël... Cependant, sur la base d'une consultation menée par le SPECA auprès des départements, la CÉ a adopté en novembre un calendrier modifié de la session d'hiver ayant la particularité de compter seulement 14 semaines de cours, mais deux périodes d'examens, à la mi-session et à la fin de session, dans l'espoir qu'il soit possible d'y tenir des évaluations en présence. Cela a effectivement été le cas à la mi-session, de manière globalement satisfaisante, et tout porte à croire que ce sera également faisable en fin de session.

À l'hiver, peu avant la période de la tâche, la Direction a annoncé qu'elle misait sur un retour au maximum en présence à la session d'automne 2021, tout en constatant qu'il lui manquait quelques classes pour toutes et tous les accueillir. Sa volonté de recourir notamment à de l'enseignement à distance pour pallier ce manque de locaux a suscité la grogne chez bon nombre d'enseignant.e.s, qui ont adopté en assemblée générale une résolution pour exiger de la Direction qu'elle trouve d'autres solutions à ce problème et pour encadrer le développement de tout projet d'enseignement à distance temporaire à la session d'automne 2021. C'est essentiellement sur ce dernier aspect que les enseignant.e.s de la CÉ

se sont penché.e.s, en participant à la rédaction de balises transitoires visant à circonscrire autant que possible le recours à l'enseignement à distance à la prochaine session, dans le respect de la résolution adoptée en AG. Ces balises ont ensuite été communiquées aux RCD lors d'une assemblée des coordinations départementales afin que la réflexion se poursuive dans les départements.

Par ailleurs, malgré la situation exceptionnelle, la CÉ a continué de traiter des dossiers statutaires habituels : élaboration du calendrier scolaire de l'an prochain, révision des RDÉA, programmes actualisés et nouveaux programmes, modifications aux grilles et aux descriptifs de cours, etc. En plus du comité d'ordre du jour (constitué du Directeur des études, du représentant des professionnel.le.s et de la vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA) qui se réunit avant chaque rencontre de la CÉ, neuf comités de travail ont été actifs cette année. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ce qui a occupé les enseignant.e.s sur ces comités.

COMITÉ DE SUIVI DE LA RÉUSSITE

Le comité aura tenu 13 rencontres en 2020-2021. Afin de rendre compte de ses réalisations, nous présentons ci-dessous les principaux travaux menés en lien avec les différents objets de son plan de travail.

- **Plagiat** : Étant donné les risques accrus de plagiat ou de tricherie dans le contexte d'évaluations à distance, le comité a élaboré à l'automne un formulaire d'engagement à l'intégrité intellectuelle que les étudiant.e.s ont dû signer par le biais d'Omnivox. Ce formulaire visait également à informer les étudiant.e.s sur les différents types de plagiat et de tricherie, sur les sanctions applicables en vertu de la PIÉA et sur certaines stratégies favorisant le respect de l'intégrité intellectuelle.
- **Indicateurs pour le Plan de réussite 2019-2024** : Le comité a complété l'élaboration des indicateurs du Plan de réussite du Collège, qui ont été adoptés en Commission des études à l'automne.
- **Réussite en contexte d'enseignement en mode non présentiel ou présentiel avec distanciation** : Pendant l'automne, les réflexions du comité ont contribué à la mise en place de moyens pour répondre aux besoins des étudiant.e.s en matière de réussite dans le contexte de crise sanitaire. Le comité a également apporté des ajustements aux assouplissements à la PIÉA et à la PPCD pour tenir davantage compte de ce contexte. Un assouplissement a notamment été apporté aux principes de la PIÉA pour reconnaître que les enseignant.e.s et les départements subissent «des contraintes hors de leur contrôle dans le choix des instruments et des conditions d'évaluation, ce qui peut affecter la qualité et l'équité de l'évaluation».
- **Sondage auprès des étudiant.e.s** : Le comité a contribué à l'élaboration d'un sondage pour obtenir des informations sur l'expérience vécue par les étudiant.e.s en lien avec la réussite, tant à l'automne 2020 qu'à l'hiver 2021, dans le contexte de l'enseignement à distance en temps de pandémie.
- **Activités favorisant la réussite (AFR)** : Les membres du comité ont été informé.e.s des développements concernant les deux AFR qui seront implantées à l'automne 2021, dans les programmes de Cinéma et de Sciences humaines.
- **Modèle de fiche de suivi institutionnel de la réussite** : Le comité a participé à l'élaboration d'un outil permettant de colliger des informations sur les différentes mesures de réussite qui existent dans le Collège, dans le but que ces informations soient partagées au sein de la communauté ahuntsicoise.

Le comité a également été consulté dans le cadre d'une rencontre préalable au Chantier de la réussite du ministère de l'Enseignement supérieur, de même que sur un projet de recherche piloté par l'organisme ECOBES, visant à obtenir un portrait de la population étudiante du Collège et à développer des moyens d'action pour soutenir sa réussite et sa mobilité sociale.

COMITÉ SUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ DES APPRENANT.E.S

À la fin de la session d'hiver, le comité se sera réuni 11 fois au cours de 2020-2021. Dès le début de l'année, les enseignant.e.s ont rapporté au comité les problèmes soulevés par l'application des mesures d'accommodement dans les évaluations à distance (problèmes avec les horaires de surveillance du temps supplémentaire, avec la communication des plans d'intervention, avec la surcharge pour les enseignant.e.s à la formation continue, etc.). Des solutions ont été recherchées en collaboration avec le SAIDE pour apporter l'aide nécessaire aux étudiant.e.s en situation de handicap et certaines d'entre elles ont pu être appliquées (allongement des heures au SAIDE, communication de l'offre de surveillance à distance, etc.).

Un projet pilote sur l'utilisation d'Antidote pour tou.te.s les étudiant.e.s du SAIDE a été étudié au comité mais n'a pas été mis en place. La conception universelle des apprentissages a également fait l'objet d'une présentation, mais elle n'a pas donné lieu à des mesures tangibles.

Enfin, le comité s'est penché sur les mesures d'aide aux étudiant.e.s allophones. Il a reçu des enseignantes du Département de français et lettres qui lui ont présenté les mesures offertes au département et au Centre d'aide en français afin de mieux comprendre cette réalité. Le comité a aussi travaillé à l'élaboration d'un portrait permettant de mieux identifier le parcours et le nombre d'étudiant.e.s potentiellement visé.e.s par cette mesure. Un plan d'aide a finalement été présenté à la CÉ, incluant des mesures de dépistage des étudiant.e.s visé.e.s et des plans d'intervention individualisés, inspirés des mesures en place pour les EESH.

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU CYCLE DE GESTION DES PROGRAMMES (PCGP)

Le comité de mise en œuvre de la *Politique du cycle de gestion des programmes* (PO-05) a établi à l'automne un plan de travail sur deux ans, au terme duquel il livrera le *Guide d'application de la PCGP* et les cadres de référence des descriptifs de cours et de l'épreuve synthèse de programme. Cette année, il s'est consacré à la conception du *Guide d'application*, élaborant un canevas qui a été présenté à la Commission des études en mars 2021. Il a également rédigé une première version du contenu du guide, en ayant en tête de répondre aux interrogations des enseignant.e.s et des départements impliqués dans l'élaboration, l'actualisation, l'implantation ou le suivi en continu d'un programme de DEC ou d'AEC.

COMITÉ POUR LE CADRE DE RÉFÉRENCE DU BILAN-SYNTHÈSE

On se rappelle qu'en raison de la pandémie, le processus de consultation et les travaux du comité avaient été suspendus le 31 mars 2020. Cette année, le comité a donc réactivé le processus de consultation. Un projet de cadre de référence et un gabarit de rédaction du bilan synthèse ont été présentés en Commission des études le 27 octobre 2020 afin de pouvoir débiter l'expérimentation de ces outils par les comités de base ayant à rédiger un bilan synthèse en 2020-2021. Ainsi, ces différents comités de base ont pu, cette année, utiliser le cadre de référence et le gabarit de rédaction du bilan synthèse pour leurs travaux. Le but de cette expérimentation était de pouvoir ensuite colliger leurs commentaires et questionnements concernant ces deux outils de travail pour améliorer ces derniers en conséquence. À la suite de la consultation des comités de base, les dernières modifications au cadre de référence et au gabarit de rédaction du bilan synthèse ont pu être réalisées. Le dépôt final à la CÉ est prévu pour la fin mai. Le comité s'est rencontré à 10 reprises.

COMITÉ DES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CAPTIC)

À la fin de l'année 2020-2021, le CAPTIC se sera réuni à 18 reprises.

Un blitz de rencontres au début de l'automne a permis de contribuer, en collaboration avec le SSADP et la DTI, à mettre en place des mesures de soutien à l'enseignement à distance, que ce soit sur le plan du matériel disponible (tablettes, caméras, logiciels...), des enjeux liés à la stabilité des plateformes numériques, des trousseaux étudiante et enseignante, des locaux pour l'enseignement bimodal ou encore des espaces de travail disponibles pour les étudiant.e.s devant suivre leur cours à distance à partir du Collège. Les membres du CAPTIC ont aussi été amenés à se pencher sur les enjeux de la captation vidéo et sur le formulaire de consentement qui la permet. Par ailleurs, les incidents liés au *zoom bombing* et à la nétiquette ont été discutés et des documents liés à ces enjeux ont pu être produits et diffusés via Omnivox et sur le site Web du Collège.

D'autre part, le comité a entamé ses réflexions sur les enjeux pédagogiques ayant trait à la citoyenneté numérique et souhaite voir naître une série d'activités reliées à cette question dans la prochaine année. Par ailleurs, en collaboration avec le Service des communications, des travaux ont débuté afin de faciliter la recherche d'informations sur le site du Collège. La réflexion sur les balises encadrant l'enseignement à distance, qui a été mise sur pause au début de la pandémie, devra être reprise à l'automne 2021 afin d'établir les conditions auxquelles devront se soumettre les futurs projets réalisés selon cette modalité d'enseignement.

Finalement, conformément à la lettre d'entente à cet effet, le comité a validé les demandes d'immobilisation TIC en vue de les recommander à la Commission des études.

COMITÉ DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

À l'automne, le Comité des activités de programmes a apporté des corrections à certains formulaires, a fait le suivi des projets à l'international à reporter et a analysé trois projets et octroyé 0,55 ETC pour l'hiver 2021. Lors de l'appel de projets en mars 2021, il a procédé à l'analyse de huit demandes pour l'année 2021-2022 en disposant de 2,5 ETC pour ce concours comme stipulé dans la lettre d'entente sur les *Règles de répartition des ressources enseignantes*. À ce jour, tous les ETC (2,5) ont été octroyés ou mis en réserve, ce qui s'explique notamment par le nombre d'actualisation à venir.

COMITÉ SUR L'INTERNATIONALISATION

Comme prévu à la *Politique sur l'internationalisation* (PO-26), le comité a discuté tout au long de l'année des projets à l'international et de l'évolution de ceux-ci. Certaines discussions ont également permis d'assurer un suivi sur le développement du volet international au Collège de manière générale. À l'automne, le comité a été sollicité pour participer à la sélection des candidat.e.s dans le cadre d'un projet Québec-Sénégal. Sinon, l'essentiel de ses travaux à la session d'hiver a consisté en la révision de la *Politique sur l'internationalisation* (PO-26) à laquelle de nouveaux volets actuellement en discussion se sont ajoutés.

COMITÉ POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Pour une troisième année, le comité a organisé les journées pédagogiques de l'année scolaire 2020-2021 sous la forme d'un colloque pédagogique qui s'est déroulé les 13 et 14 janvier 2021, tel que prévu au calendrier scolaire. Toutefois, le contexte pandémique a forcé la tenue de ce colloque en mode 100 % virtuel, en collaboration avec l'AQPC. Ne pouvant nier cette nouvelle réalité, le comité a élaboré une programmation visant, entre autres, à faire ressortir les bons coups et les défis que l'enseignement à distance a pu susciter dans la dernière année. Sous le thème *Enseigner autrement*, le colloque a permis à la communauté collégiale de participer à 11 activités sur des sujets aussi diversifiés que le bien-être au travail, la réalité d'un étudiant à distance, l'esclavage et la présence afro-descendante

au Québec, les bons coups pédagogiques, la réussite éducative des étudiant.e.s vulnérables, la classe inversée, le soutien par les pairs, Moodle et l'atteinte de la compétence dans l'enseignement à distance.

Le colloque s'est, encore cette année, associé à l'Équipe santé et mieux-être afin d'offrir, entre autres, la possibilité de participer à une activité de ressourcement avec partage de photos. En incluant les visiteurs externes, 232 personnes ont participé à au moins une des activités du Colloque (dont près de 76 % sont des enseignants).

Au total, 125 personnes ont répondu au sondage d'appréciation mené auprès des participant.e.s au terme du colloque. Pour l'ensemble des activités, un taux de satisfaction moyen de 93 % a été observé. Il en ressort que la formule d'ateliers au choix a été très appréciée encore cette année. Au total, le comité a tenu au moins une dizaine de rencontres, sans compter les nombreuses rencontres faites en sous-comités, pour préparer le colloque 2021 et pour amorcer la réflexion sur le colloque 2022.

COMITÉ POUR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Comme chaque année, le comité pour la reconnaissance professionnelle a préparé l'appel de candidatures pour la Mention d'honneur de l'AQPC et a procédé ensuite à leur évaluation. Il a retenu la candidature de Pascale Landry, enseignante au Département des techniques auxiliaires de la justice. L'an dernier, l'édition 2020 du Colloque de l'AQPC, lors duquel les récipiendaires de la mention sont mis à l'honneur, avait dû être annulée à cause de la pandémie. Cette année, le même contexte force le report à une date ultérieure. L'AQPC promet une cérémonie qui se tiendra en présence dès que la situation le permettra.

Par ailleurs, le comité a assuré, en collaboration avec la Direction des communications, la mise à jour de la section *Reconnaissance du personnel* du site Web du Collège, afin d'informer la communauté des prix existants et de mettre en valeur les lauréat.e.s de divers prix. Le comité a tenu cinq rencontres virtuelles depuis le début de l'automne 2020.

PISTES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Même si on peut espérer une amélioration de la situation sanitaire l'an prochain, la CÉ aura certainement à composer longtemps avec les conséquences de la crise que nous traversons sur la vie pédagogique au Collège. Cela dit, d'autres questions non liées à la pandémie mériteront également que la CÉ s'y attelle. En plus des travaux en cours dans les différents comités, voici quelques-uns des dossiers chauds qui devraient se retrouver au plan de travail de la CÉ pour 2021-2022 :

- **Actualisations de programmes :** L'année 2021-2022 s'annonce faste en matière d'actualisations de programme. Selon le plan de développement des programmes de DEC, pas moins de 6 actualisations sont prévues, en Soins préhospitaliers d'urgence, Technologie de l'électronique, Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle, Sciences humaines, Techniques d'intervention en délinquance et Techniques policières. La CÉ sera donc amenée à se pencher sur de nombreux projets de programmes. Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur devrait présenter son projet de programme en Techniques de l'administration (titre provisoire) en vue de la consultation des départements concernés. Ce sera à nouveau l'occasion de dénoncer l'abolition des programmes de Gestion de commerce et de Techniques de comptabilité et de gestion, que ce programme dit « polyvalent » remplacerait (voir aussi page 5). Il faudra également exercer une veille sur le programme de Techniques d'impression, dont les admissions ont été suspendues pour l'année prochaine, et sur les solutions qui pourraient être apportées pour assurer sa survie.
- **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) :** Six ans après l'adoption de cette politique, un comité de la CÉ entreprendra sa révision, ce qui impliquera assurément une consultation des départements pour recueillir des propositions de modifications.

- **Cours complémentaires** : La hausse démographique prévue pour les prochaines années entraînera une augmentation du nombre de groupes nécessaires pour combler les besoins des étudiant.e.s en matière de cours complémentaires. Un comité de la CÉ réfléchira à la question sur le plan pédagogique afin de formuler des recommandations quant à l'offre de cours complémentaires.
- **Enseignement à distance** : Ce dossier est déjà évoqué un peu plus haut, dans le bilan du CAPTIC, mais il vaut la peine de le mentionner ici aussi, tant il est d'importance. En effet, un des chantiers prioritaires à la CÉ consistera à réactiver le dossier des balises pédagogiques pour encadrer le développement de l'enseignement à distance « de qualité » (en opposition à l'enseignement à distance « palliatif » qu'il a fallu mettre en place dans l'urgence de la crise sanitaire). Les travaux étaient bien avancés lorsqu'ils ont été mis de côté en mars 2020, mais il faudra les revoir à la lumière des expériences tant positives que négatives vécues par les enseignant.e.s depuis le début de la pandémie.

Comité PRP-Réussite

Daniel Cholette

Département de cinéma
et d'histoire de l'art (cinéma)

Thomas Dussert

Département de philosophie

Cette année encore, les travaux du comité ont piétiné. Il n'y a eu qu'une seule rencontre, le 29 octobre 2020, au cours de laquelle la Direction générale nous a présenté la jurisprudence sur l'interprétation des exceptions prévues à l'article 62 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cet article prévoit notamment la possibilité d'utiliser des renseignements personnels sans le consentement explicite des personnes lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de nos fonctions professionnelles. Selon la Direction générale, il ne se dégage pas, dans la jurisprudence, de consensus clair autour de cet article : certains en font une interprétation restrictive, d'autres sont plus souples.

Par ailleurs, on nous a également présenté les dispositions du projet de loi 64 (*Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*) dont l'entrée en vigueur était initialement prévue pour janvier 2021 mais qui est toujours à l'étude. Ce projet de loi introduit la notion de « renseignement sensible » et impose de nouvelles contraintes aux institutions, en les obligeant notamment à former un comité permanent et à rédiger une politique institutionnelle. Les travaux parlementaires n'étant pas achevés, la Direction générale a souhaité attendre que la loi soit en vigueur avant de reprendre les travaux. Au moment de rédiger ce bilan, l'étude du projet de loi en Commission des institutions était prévue pour le 11 mai 2021.

Comité de veille interculturelle

Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Julie Cloutier

Département de philosophie

Julie Gauthier – Automne 2020

Département de sciences sociales (anthropologie)

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Le comité de veille interculturelle a eu une rencontre à la fin de l'automne et deux durant la session d'hiver. Les préoccupations liées aux sujets sensibles et à la liberté académique ont occupé une part significative des discussions au sein du comité cette année. Les membres du comité ont aussi échangé à propos de la révision du mandat et de la composition du comité. Comme la réflexion sur cette révision a été amorcée depuis un certain temps déjà, les membres du comité ont convenu que ce travail de révision ferait partie des travaux prioritaires du comité de veille interculturelle pour l'année 2021-2022.

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Éliane Delisle

Département de génie civil, géomatique et dessin technique (génie civil)

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

François Journault

Département d'histoire et géographie (histoire)

Marie-France Kerwin

Département de radiodiagnostic

Colette Sigouin

Département d'infographie

Jean-Daniel Daigle – Hiver 2021

Département de physique

Pour l'année scolaire 2020-2021, le Comité de perfectionnement des enseignant.e.s disposait d'un financement annuel de 90 354,26 \$ (195 \$ par enseignant.e à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde cumulé des années antérieures de 109 742,44 \$, pour un budget total de 200 096,70 \$. Or, comme le reste de la vie individuelle et sociale, les activités de perfectionnement des enseignant.e.s du SPECA ont été marquées par la pandémie et l'enseignement en mode COVID (majoritairement à distance) qu'elle a forcée. Après sept rencontres, en date du 31 mars 2021, seulement 80 demandes de perfectionnement ont été traitées par le Comité de perfectionnement des enseignant.e.s, soit moins de la moitié que celles présentées lors d'une année normale (par exemple, en 2018-2019, il y a eu 207 demandes). En date du 31 mars, un montant de 24 023,67 \$ a donc été réparti entre les enseignant.e.s qui ont présenté des demandes jusqu'à maintenant – un montant évidemment bien en deçà du montant disponible de 200 087,70 \$. Ayant anticipé cette baisse du nombre de demandes en cette année bien particulière, l'assemblée générale avait d'ailleurs décidé d'augmenter de 90 à 100 % le remboursement des activités qui se tiendraient du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} janvier 2022. Étant donné l'augmentation notable du solde cumulé des années antérieures, l'assemblée pourrait être tentée de prolonger cette période.

Si les premiers mois de la pandémie ont signifié une interruption des travaux de révision de la *Politique du perfectionnement enseignant*, signalons qu'à l'heure actuelle ce sont plutôt les négociations de la convention collective qui les ralentissent. En effet, selon les demandes patronales, en plus de vouloir s'ingérer dans l'autonomie professorale pour obliger les enseignant.e.s à se plier à certaines activités de perfectionnement, la partie patronale souhaite faire du Comité de perfectionnement un simple comité consultatif. Si cet objectif patronal était atteint, l'impact serait majeur sur le mode de fonctionnement du comité (actuellement paritaire) ainsi que sur la *Politique de perfectionnement*. Espérons que l'année 2021-2022 sera marquée par l'abandon de ces objectifs patronaux ainsi que par des gains pour les chargé.e.s de cours – ces enseignant.e.s de la formation continue dont les activités de perfectionnement ne sont pas actuellement financées par l'enveloppe fournie par le Ministère.

ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS DEPUIS 2011

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

ANNÉE	SOLDE AU 30 JUIN PRÉCÉDENT	FINANCEMENT ANNUEL (E.T.C.)	TOTAL DISPONIBLE	DÉPENSES	DATE DU RAPPORT
2011-2012	73 216,47 \$	99 678,08 \$	172 894,55 \$	114 509,00 \$	
2012-2013	58 385,55 \$	98 340,45 \$	156 726,00 \$	98 166,73 \$	
2013-2014	58 559,27 \$	97 379,10 \$	155 938,37 \$	134 742,99 \$	Septembre 2014
2014-2015	21 195,38 \$	97 326,45 \$	118 521,83 \$	87 236,61 \$	Septembre 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 569,85 \$	127 855,07 \$	83 917,50 \$	Septembre 2016
2016-2017	43 937,57 \$	96 569,85 \$	140 507,42 \$	77 525,74 \$	Septembre 2017
2017-2018	62 981,68 \$	92 537,25 \$	155 518,93 \$	90 244,21 \$	Septembre 2018
2018-2019	65 274,72 \$	90 825,15 \$	156 099,87 \$	87 371,19 \$	Septembre 2019
2019-2020	68 728,68 \$	91 037,70 \$	159 766,38 \$	50 023,94 \$	Septembre 2020
2020-2021	109 742,44 \$	90 354,26 \$ (463,309 ETC prévus en avril 2020 à réévaluer en septembre 2021 (x 195\$))	Estimé à 200 096,70 \$	24 023,67 \$	31 mars 2021

Comité de délégué.e.s

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales

Aurélié Girard

Département de biologie
et biotechnologies

Sonia Bourgeois – Automne 2020

Alexandre Provençal – Hiver 2021
Département de chimie

Daniel Cholette

Département de cinéma
et d'histoire de l'art (cinéma)

Marilou St-Pierre

Département de cinéma
et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

Richard Lebel – Automne 2020

Département d'éducation physique

Marie-Ève Bélanger / David Groulx

Département de français et lettres

René Villeneuve

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (géomatique)

Frédéric Adam

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (génie civil)

Mohamed Otmani

Département de génie électrique

Diderot Déraillat Tadj

Département de génie industriel

Bora Som

Département de gestion

Suzanne Duranceau

Département de graphisme

Martin Bouchard

Département d'histoire et géographie
(histoire)

Claude Maryse Lebeuf – Automne 2020

Jean-François Dorval – Hiver 2021

Département d'infographie

Nicola Grenon

Département d'informatique

Jean-François Desjardins

Département d'impression

Louis Fortier

Département de langues
(langues modernes)

Todd Stones

Département de langues (anglais)

Marie Lafrance – Automne 2020

Raphaël Rebelo – Hiver 2021

Département de mathématiques

Jean-François Dubuc

Département de mécanique du bâtiment

Isabelle Champagne

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Bibiane Charland – Automne 2020

Michèle Bastien – Hiver 2021

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (MN)

Benoit Poulin – Automne 2020

Julie Cloutier – Hiver 2021

Département de philosophie

Jean-Daniel Daigle

Département de physique

Jean-François Gaudreau

Département de radiodiagnostic

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Sophie Roy

Département de sciences sociales
(sciences politiques)

Josée Lafontaine

Département de soins préhospitaliers
d'urgence

Rosalie Dubé-Meunier

Département de techniques auxiliaires
de la justice

Le Comité de délégué.e.s s'est réuni à quatre reprises au cours de cette année : une fois à l'automne 2020 (le 1^{er} octobre), puis trois fois à l'hiver 2021 (les 4 février, 8 avril et 6 mai). Toutes ces rencontres ont été tenues – c'est maintenant une évidence – sur Zoom.

Puisque le contexte pandémique et l'enseignement « en mode COVID » occupaient l'avant de la scène des préoccupations de tout un chacun depuis la rentrée, la rencontre du 1^{er} octobre a été l'occasion de se remettre en tête l'état de la négociation en cours ainsi que les demandes présentées

par notre syndicat dans cette négociation – demandes qui avaient été priorisées en mai 2020. Des documents et outils d'informations ont d'ailleurs été diffusés aux délégué.e.s suite à la rencontre, et ce, dans le but de favoriser une réappropriation du processus de la négociation par le plus grand nombre de collègues de leurs départements. La même rencontre a également permis de discuter du mode de fonctionnement d'assemblées générales décisionnelles à distance – une modalité décisionnelle qui n'est pas prévue aux règlements du SPECA et qu'il importait de baliser.

Les négociations furent également au cœur de la rencontre du 4 février. À cette occasion, ce sont surtout les moyens de pression à notre disposition pour appuyer notre comité de négo et faire débloquent les négociations qui ont retenu l'attention. Plusieurs idées ont été discutées, ainsi que les limites propres au travail majoritairement à distance en ce contexte de pandémie. On y a aussi parlé du rôle des délégué.e.s en ces temps de contacts limités et plus particulièrement des mécanismes pour favoriser l'intégration des nouveaux membres.

Le 8 avril, l'enjeu des négociations se posait d'une tout autre façon puisque'un vote de grève était annoncé pour l'assemblée générale de la semaine suivante. Les discussions ont permis de mieux saisir le contexte qui pousse les parties syndicales à ce moyen de pression lourd, et de voir qu'un mouvement de grève est effectivement en développement chez d'autres syndicats en éducation et ailleurs. Les grandes lignes d'une campagne syndicale visant la réappropriation du Conseil d'administration par la communauté collégiale ont également été présentées et discutées.

Sans surprise, ce sont les deux journées de grève prévues du 11 mai à midi au 13 mai à midi qui ont retenu l'attention lors de la rencontre « élargie » du comité des délégué.e.s du 6 mai – alors que d'autres membres friands de mobilisation nous ont aussi rejoints. Les grandes lignes de la préparation logistique et de la mobilisation pour ces journées ont été présentées et enrichies par de nouvelles idées stimulantes. Il y a été reconnu que si la grève représente certainement une perturbation pour les enseignant.e.s, il importe néanmoins d'accueillir cette force perturbatrice afin de lui permettre de devenir un véritable moyen de pression qui mette de la pression sur notre Direction qui, même si elle prétend le contraire, a la capacité de faire remonter le message que portent nos revendications et ainsi de se montrer solidaire de la volonté de consolidation des réseaux publics qu'elles portent.

Grâce à la disponibilité et la précieuse contribution des délégué.e.s, les obstacles propres à cette année pandémique ont été amenuisés et une vie syndicale riche a été maintenue. Nous les en remercions. Au moment d'écrire ces lignes, on ne peut qu'espérer que cela soit bel et bien derrière nous à la rentrée d'automne et que la négociation en cours ait apporté des gains.

Comité de santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Éric Athlan

Département de biologie et biotechnologies

Francis Soucy – Automne 2020

Département d'éducation physique

Isabelle Héroux (substitut)

Département de biologie et biotechnologies

Jean-François Dubuc – Hiver 2021

Département de mécanique du bâtiment

La gouvernance du Comité SST a été transférée cette année à la Direction des ressources humaines et la présidence du comité est maintenant assurée par François Lavigne. Les deux rencontres du comité tenues le 14 décembre 2020 et le 15 mars 2021 ont porté sur les thèmes suivants :

- **État du système de ventilation du Collège :** La Direction des ressources matérielles a fait une présentation du fonctionnement du système de ventilation du Collège aux membres du Comité SST. Ce système contribue à enrayer la propagation de la COVID-19 par l'alimentation composée de 15 % d'air neuf filtré à l'aide de préfiltres et filtres MERV-13. Les laboratoires sont alimentés à l'aide de systèmes de ventilation à 100 % d'air neuf. Il y a augmentation du taux d'humidité et aucune recirculation d'air en boucle n'est présente (séchoir à main désactivé). Il est donc possible d'affirmer selon la Direction que les locaux ne constituent pas un milieu de propagation communautaire.
- **Guide d'application des directives sanitaires :** Ce guide préparé par Saby Bergeron a été révisé par le comité.
- **État de la situation sur cas de COVID-19 :** À ce jour, aucune éclosion n'a été décelée par auto-contamination au Collège et les cas positifs ont été contractés à l'extérieur du Collège. Selon la Direction, les mesures sanitaires mises en place sont donc efficaces. Il a toutefois été question du relâchement de l'adhésion du port du masque de procédure par les étudiant.e.s et les enseignant.e.s. depuis la mi-session.
- **Ergonomie :** La volonté d'avoir un groupe de « coachs » en ergonomie est encore présente, mais le tout n'est toujours pas matérialisé, entre autres dû à une difficulté à recruter des personnes intéressées. Pour le moment, on fait appel à des ressources externes au besoin. Une collaboration a aussi été établie avec la DTI en lien avec les demandes reliées au télétravail.
- **Mise à jour de la [directive D-09 concernant l'attribution des équipements de protection individuelle \(EPI\) fournis aux employés et des vêtements de travail à l'effigie du Collège](#) :** les membres du SPECA sont toujours en attente d'un retour sur les commentaires émis sur cette directive.
- **Prévention jeunesse :** Ce comité est inactif durant l'absence de Lise Joly.
- **Problématique des étudiantes enceintes dans les laboratoires :** Une ébauche de guide a été préparée et est à l'étude par le sous-comité SIMDUT.
- **Déchets biomédicaux :** Une directive a été élaborée par le sous-comité SIMDUT concernant le traitement et l'élimination de ces déchets et elle sera soumise au comité SST en juin prochain.

- **Formation SIMDUT** : Une formation à distance est offerte aux nouveaux membres du personnel.
- **Plainte déposée au ministère de l'Environnement en lien avec la qualité de l'eau à la piscine** : Il y a eu formation du personnel pour opérer la piscine et une firme externe effectuera des tests d'eau microbiologiques.
- **Bio-sureté/biosécurité** : Une directive à ce sujet a été rédigée et a été validée par le comité.
- **Problématique des étudiantes enceintes dans les laboratoires** : Il n'existe toujours pas de directive « Collège » officielle, mais plutôt des démarches départementales individuelles. Le défi actuel est de concilier le devoir d'adapter, lorsque possible, les formations techniques exigeant la manipulation de produits dangereux pour le fœtus ou le bébé (lors de l'allaitement), les besoins de dispenser une formation adéquate, les risques encourus, et le besoin de retirer les étudiantes de certains laboratoires où aucune accommodation n'est possible. Une autre problématique concerne le fait qu'aucun organisme officiel n'est prévu pour évaluer le risque auquel s'exposent les étudiantes enceintes ou qui allaitent et que ni les enseignant.e.s, ni les TTP n'ont l'expertise officielle pour se prononcer à ce sujet.

Les deux dernières rencontres ont été dédiées aux mesures à prendre pour assurer la sécurité du personnel et des étudiant.e.s dans le **contexte de la Covid**. L'équipe de Direction a présenté un état de situation portant sur les sujets suivants : travaux du comité des mesures sanitaires, approvisionnement et utilisation des EPI, mesures d'hygiène, protocoles de nettoyage et désinfection, directive sanitaire dans le contexte de la COVID, directives pour la déclaration des cas pour le personnel et les étudiant.e.s, gestion des risques psychosociaux, consignes pour l'accès au Collège.

Les autres dossiers sont temporairement suspendus à moins qu'une urgence exige une attention immédiate.

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Mathieu Brière Provencher

Département de sciences sociales (sociologie)

Douce Michaud

Département de biologie et biotechnologies

Melvin Shantz

Département d'anglais

Au CACE cette année, nous avons constaté une grande amélioration de la place de l'environnement au Collège. Depuis la grande manifestation du 27 septembre 2019, notre déclaration de principe sur l'environnement et celle d'urgence climatique, les ressources sont au rendez-vous notamment par l'embauche d'un professionnel spécialisé en environnement s'ajoutant au technicien en loisir déjà présent. Les affaires étudiantes ont aussi changé de structure avec un nouveau directeur adjoint. Finalement, les communications du Collège avec leur directeur Éric Léveillé siègent maintenant sur le CACE. Cela répond à une demande de longue durée du comité.

Le nouveau plan stratégique prévoit de mettre de l'avant le développement durable et cela progresse bien en ce sens. De plus, nous savons que le Collège a obtenu l'augmentation des devis pour accueillir plus d'étudiant.e.s, il devra grandir. Nous, enseignant.e.s de ce comité, tentons de bien suivre le Collège dans ce grand projet et travaillons à ce que les préoccupations environnementales des enseignant.e.s soient prises à compte dans les futurs travaux.

Parmi nos réalisations de l'année, nous avons été consulté.e.s pour une AEC en agriculture urbaine ainsi qu'une nouvelle stratégie pour la gestion des matières résiduelles. Les avis émis au CACE ont été entendus et nous sommes satisfait.e.s de la manière avec laquelle cette stratégie se déploie. Nous avons aussi appuyé les recommandations présentées dans le mémoire de Cynthia Falaise (sciences sociales) visant à « repenser l'accessibilité des pôles institutionnels de l'arrondissement [Ahuntsic] » afin d'améliorer l'accès en vélo au Collège et continuons de suivre les décisions rendues en ce sens. Finalement, la Semaine écocitoyenne et le Colloque des sciences humaines ont pu mettre de l'avant des conférences et projets périscolaires intéressants qui sensibilisent notre communauté aux enjeux environnementaux.

Comité d'aménagement des locaux

Mohand Atroun – Hiver 2021

Département d'informatique

Kim Riverin

Département de biologie et biotechnologies

David Schwinghamer

Département de langues (anglais)

Le 22 mars 2021 une réunion du comité a eu lieu pour la première fois depuis l'automne 2019. Étaient présent.e.s :

- François Loiseau, Direction des technologies de l'information (DTI)
- Patrick Gravel, Direction des ressources matérielles (DRM)
- Sylvain Jean, Direction des ressources matérielles
- Saby Bergeron, Service de l'organisation de l'enseignement (SOE)
- Kim Riverin, enseignante au Département de biologie et biotechnologies
- Mohand Atroun, enseignant au Département d'informatique
- David Schwinghamer, enseignant au Département d'anglais

La Direction des ressources matérielles a démontré une conception erronée du rôle des enseignant.e.s du comité, croyant que ces derniers étaient là pour approuver au nom de tout le personnel enseignant les plans de ce service pour les locaux ciblés pour réaménagement (locaux non dédiés à un département, 11 au total). Nous avons corrigé le tir en indiquant que ce service devra passer par les RCD directement s'il espère obtenir une sorte d'approbation pour ces plans. Les membres du comité ne peuvent offrir qu'un feedback sur les plans qui pourrait alimenter le service dans ses réflexions.

Au début de la rencontre, la Direction des ressources matérielles a indiqué ne pas voir le comité comme un lieu où l'on discuterait des problématiques actuelles en lien avec les locaux. Il a fini par reconnaître que ce pourrait être avantageux d'ajouter cet élément au travail du comité.

Le mandat du comité reste donc à être écrit et adopté. À la prochaine rencontre du comité, nous souhaitons faire adopter le mandat suivant : rechercher, en équipe multi (enseignant.e.s, DTI, DRM, SOE), des solutions dans les façons de faire qui diminueront le nombre d'irritants vécues par les enseignant.e.s et RCD en lien avec les locaux d'enseignement.

Finalement, plusieurs plans ont été présentés aux enseignant.e.s en vue de les commenter pour la prochaine rencontre. Ces plans concernent des salles traditionnelles d'enseignement, des salles d'enseignement actif et des laboratoires informatiques.

Un manque de temps nous a empêché de communiquer toutes les préoccupations déjà communiquées aux enseignant.e.s membres du comité auparavant, mais la discussion a tout de même débuté. Les points 3, 5, 6 et 7 de la liste des enjeux-ci-bas ont été légèrement abordés.

Concernant le point 3, la Direction a annoncé un plan d'installation, sur plusieurs années, d'une serrure sur toute porte de classe tout en offrant aux étudiant.e.s un accès plus contrôlé à certaines classes pour des activités de loisirs.

Une rencontre des membres enseignant.e.s du comité avec la RCD de Médecine nucléaire a démontré que les procédures actuelles de consultation des départements par la Direction des ressources matérielles et la Direction des technologies de l'information est inadéquate (points 1 et 2 de la liste ci-bas). Seulement 2 des 28 salles dites bimodales répondaient aux exigences pédagogiques de ce département pour ce contexte d'enseignement (enseignement simultané en classe aux étudiant.e.s en présence et à distance). Le département a dû passer par le Service du soutien à l'apprentissage pour trouver des solutions concrètes et rapides.

Les enjeux à soulever (liste de 2019-2020) :

1. peu ou pas de consultation des enseignant.e.s par le Collège lorsque des travaux d'aménagement des locaux sont effectués (ressources matérielles et informatiques) ;
2. des problèmes récurrents soulevés par des enseignant.e.s pour certains locaux ne sont pas réglés rapidement ou pas réglés du tout ;
3. la problématique des locaux non verrouillés utilisés par des étudiant.e.s (impact sur la propreté des locaux, câbles parfois débranchés) ;
4. la possibilité de procéder à une consultation des départements sur les besoins et préférences pédagogiques au niveau de l'aménagement des classes ;
5. la possibilité de donner accès à la banque Clara des locaux aux RCD pour consultation ;
6. la possibilité d'ajouter dans le système Clara davantage de spécifications par rapport aux locaux (pupitres fixes ou mobiles, type de tableau) ;
7. la possibilité de mettre en place un inventaire en ligne des locaux ayant des problématiques afin que la Direction des ressources matérielles puisse mieux cibler leurs interventions et ainsi que tous les enseignant.e.s utilisant ce local puissent être informé.e.s rapidement de tout bris.

Dans le contexte actuel des négos, la réunion du comité prévu pour le 21 mai 2021 est boycottée.

Enfin le comité devra faire appel à des nouveaux membres pour l'année 2021-2022 avec le départ de Kim Riverin, qui sera en congé, et de Mohand Atroun.

Comité-conseil de la recherche

Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique
Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

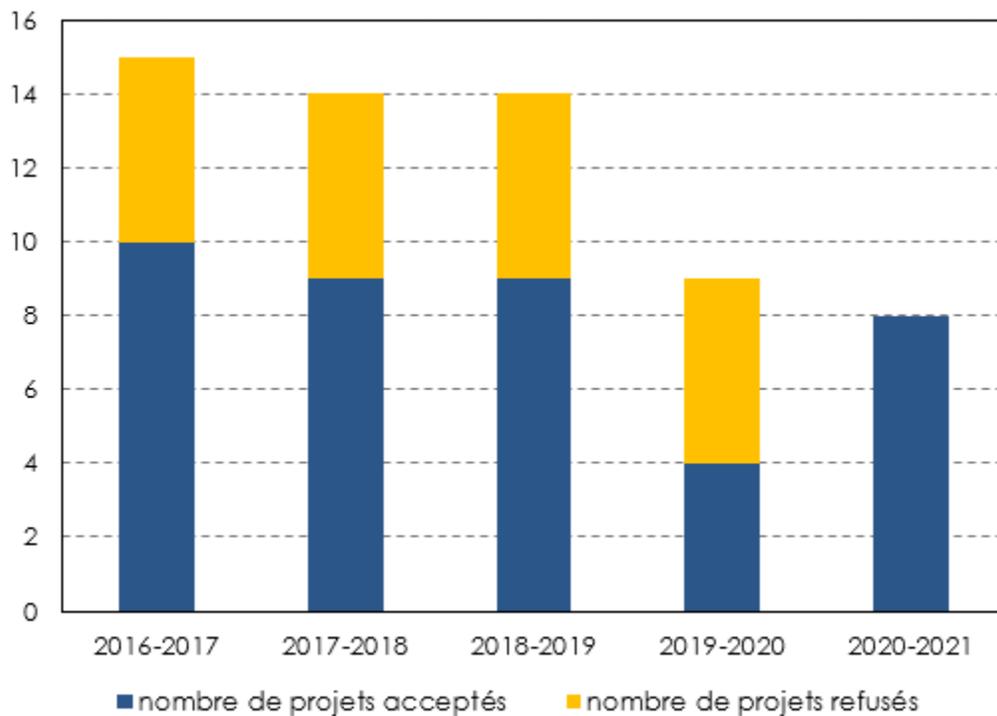
Ginette Cartier

Représentante pour la formation préuniversitaire
Département d'histoire et géographie (histoire)

Caroline Proulx

Représentante pour la formation générale
Département de français et lettres

Au cours de l'année, le Comité-conseil de la recherche (CCR) a tenu 4 rencontres au cours desquelles il a analysé et approuvé 8 projets de recherche dont 2 étaient issus des programmes de 2^e cycle Performa. Les projets étaient majoritairement dans le domaine de l'éducation.



Comité permanent visant la prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence et des violences à caractère sexuel (PO-34, PO-35¹)

Laurence Daigneault Desrosiers

Département de français et lettres

Maria-Grazia Baruffaldi

Département de sciences sociales (anthropologie)

Au cours des deux dernières sessions, le Comité permanent a tenu trois rencontres : 26 octobre 2020 ; 7 décembre 2020 ; 24 mars 2021.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX

- Le comité a pris acte des activités de formation, de sensibilisation, ainsi que des interventions du Bureau d'intervention et de prévention (BIP), pour 2019-2020.
- Présentation des travaux des trois sous-comités. **SC1** : résumé des démarches réalisées par le sous-comité *Aménagement sécuritaire au Collège* ; présentation de suggestions de travail. Compte tenu de l'ampleur du dossier, l'adoption des suggestions a été reportée à une date ultérieure. **SC2** : discussions quant au nombre d'*éclaireurs* au Collège, leur statut et le type de formation qu'ils devront recevoir en tant qu'*éclaireurs*. **SC3** : la liste des *médiateurs et enquêteurs externes* a été adoptée.
- La formation obligatoire, qui doit être suivie chaque année² dans les collèges et les universités, a été rendue accessible pour tou.te.s. Une fois la crise sanitaire passée, le Collège s'assurera que ce ne sera pas la même formation qu'il faudra refaire chaque année. La visibilité de cette formation a également été discutée.
- Présentation de faits et discussion au sujet de l'intimidation en ligne (notamment le « *zoombombing* » et sur *SpottedAhuntsic*) et de la prévention qui peut être faite en la matière.
- Présentation et rétroaction sur les projets en collaboration avec l'AGÉCA : la santé émotionnelle (dépendance affective, coercition sexuelle, violence au masculin). Les rencontres sur la santé émotionnelle ont bien fonctionné. Un guide pour les étudiant.e.s qui résume les politiques 34 et 35 serait en préparation par l'AGÉCA.
- Production d'une vidéo promotionnelle par le BIP (dans le cadre du Fonds de développement), en lien avec une campagne de promotion des valeurs de respect, d'égalité et d'inclusion. Un *focus group* comprenant les membres du comité a été organisé afin de préciser plusieurs aspects reliés à la campagne de sensibilisation. Une vidéo sur la *netiquette* (bienséance sur Internet) a également été produite dans le cadre de cette campagne. Discussion au sujet d'un guide de civilité et de comportements à favoriser qui serait produit par le Service des ressources humaines. Plusieurs autres idées ont été proposées afin de bonifier la campagne, par exemple d'aborder d'autres formes de discrimination comme le racisme ou l'homophobie.

1. [Politique pour contrer la discrimination, le harcèlement psychologique et la violence \(PO-34\)](#)

2. [Politique visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel au Collège \(PO-35\)](#)

2. Projet de loi no 151 (2017, chapitre 32). *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.*

- Discussions sur le climat de classe et le sentiment de sécurité des enseignant.e.s suite aux incidents hautement médiatisés en lien avec l'utilisation de certains termes sensibles en contexte de cours : réflexions sur la prévention de l'intimidation, la liberté académique et les mécanismes de plainte, trop peu connus des étudiant.e.s. La suggestion est faite d'inviter un membre du Service équité, diversité et inclusion afin d'en connaître davantage sur leurs travaux à ce sujet.
- Présentation par Sophie Roy, enseignante en Science politique, des résultats de l'enquête PIECES : *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité*. Un arrimage sera nécessaire entre les résultats obtenus pour le Collège et les initiatives du comité en termes de prévention.
- Une invitation a été lancée aux membres du comité, afin de participer à la Consultation sur la prévention des VACS et l'évaluation des mesures préventives, organisée par l'UQAM.

Comité de recours

Ginette Cartier

Département d'histoire et géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (condition d'admission des étudiants), le Comité de recours est composé de la registraire Valérie Lajoie, d'un.e API (Kervin Dejara et Mélanie Rocheleau) et d'un.e enseignant.e (Ginette Cartier).

Pour la session d'automne 2020, le comité s'est réuni en visioconférence zoom le jeudi 26 août, de même que pour la session hiver 2021 les 21 et 22 janvier.

Pour faire suite à l'avis de renvoi reçu du Collège (après avoir échoué la moitié de leurs cours lors d'une deuxième reprise), 16 étudiant.e.s (5 à l'automne, 11 à l'hiver) ont demandé à être entendu.e.s par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer. La plupart (15) ont fait l'objet d'une recommandation de réadmission sous condition (services du SAIDE ; services aux étudiants ; allègement de session à 5 cours et moins).

Le tableau suivant montre les résultats du comité.

SESSION	NOMBRE DE DOSSIERS	RENOIS	RÉADMISSION
AUTOMNE 2020	5	1	4
HIVER 2021	11	0	11

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

ANNEXE I

DONS DE SOLIDARITÉ 2020-2021

CAUSE	ORGANISMES	MONTANT
Le travail et l'emploi	▪ Syndicat des animatrices et animateurs de francisation du Collège Bois-de-Boulogne	200,00 \$
	▪ UTTAM	200,00 \$
	▪ Syndicat des employés de la Librairie Raffin (Plaza St-Hubert)	200,00 \$
	▪ Comité Chômage de Montréal (renouvellement adhésion + don)	200,00 \$
L'éducation populaire et la formation	▪ Centre St-Pierre	150,00 \$
	▪ MEPACQ	200,00 \$
L'action sociale et communautaire	▪ Ligue des droits et libertés (renouvellement adhésion)	200,00 \$
	▪ Fondation Accueil Bonneau	150,00 \$
	▪ Réseau solidarité Itinérance du Québec (RSIQ)	150,00 \$
	▪ Coalition Main rouge	200,00 \$
	▪ Fondation Léo-Cormier	200,00 \$
	▪ AQEIPS	200,00 \$
	▪ Mission Bon Accueil	150,00 \$
	▪ Collectif Échec à la guerre (action média - 7 nov.)	150,00 \$
	▪ Groupe Communautaire L'Itinéraire	150,00 \$
	▪ IRIS (renouvellement adhésion 2020-2021)	200,00 \$
	▪ ATTAC-Québec (appui : 100 \$ + renouvellement : 50 \$)	150,00 \$
	▪ AGECA (coup de pouce pour Noël)	200,00 \$
	▪ Solidarité paniers de Noël (CSN)	200,00 \$
	▪ Juripop	200,00 \$
▪ ICÉA (renouvellement adhésion 2020 : 150 \$ + don : 50 \$)	200,00 \$	
La condition féminine	▪ Fondation La rue des Femmes	150,00 \$
	▪ Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)	200,00 \$
	▪ Centre de santé des femmes de Mtl	150,00 \$
	▪ Fondation Léa Roback	150,00 \$
	▪ CCMM-CSN (Collectif du 8 mars)	155,00 \$
La solidarité internationale	▪ SUCO	200,00 \$
	▪ Amnistie internationale	200,00 \$
	▪ Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)	200,00 \$
	▪ CISO (renouvellement adhésion : 120 \$ + don : 80 \$)	200,00 \$
TOTAL : 5 455,00 \$		

ANNEXE II

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Vincent Roy



Fabrice Desormeaux

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2019-2020

Le 28 avril 2021



9155, rue Saint-Hubert | www.speca.info
Local : G-1145 | spec@collegeahuntsic.qc.ca
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234